

# Notes

---

## ○ Genèse et influences des congrès ICCIH: réflexions personnelles (Bruxelles/Ravenstein, 7 septembre 1989).

Le Comité international pour la sauvegarde du patrimoine industriel (TICCIH/THE INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE CONSERVATION FOR THE INDUSTRIAL HERITAGE) ou ses congrès (ICCIH) ne jouissent pas encore d'une grande renommée dans notre pays. Néanmoins, cette organisation a déjà obtenu des succès remarquables, en dépit de sa fondation assez récente.

Le berceau de ces congrès se trouve à Ironbridge, où débutait le FICCIM/«First International Congress on the Conservation of Industrial Monuments» en 1973. Ce congrès s'est surtout orienté vers les monuments industriels et non vers le patrimoine mobilier ou les archives, ce qui reflète l'approche anglo-saxonne (les documents de la première révolution industrielle sont dans quelques domaines assez rares: le Royaume-Uni ne possède par exemple pas les commodo et incommodo).

Le congrès suivant pour la sauvegarde du patrimoine industriel (SICCIM) se tenait à Bochum/RFA, dans le Bergbau-Museum. Ce musée a joué un rôle particulier dans les premiers grands inventaires en RFA (voir les travaux de M. Rainer SLOTTA, *Technische Denkmäler*, 6 volumes à ce jour).

Ce deuxième événement a fourni le schéma des congrès ICCIH: d'un côté les **rapports nationaux** et de l'autre les **thèmes du congrès** (à Bochum: la théorie, la documentation, la sauvegarde et les aspects sociaux du patrimoine industriel). Ce congrès était aussi marqué par le grand impact des pays de l'Europe de l'Est. Il vit également l'apparition d'un compatriote: M. Georges VAN DEN ABEELEN, le fondateur du Centre d'Archéologie Industrielle.

Les discussions de ce deuxième congrès ont mis l'accent sur la nécessité d'une **organisation permanente** et une **définition plus claire de la notion de «patrimoine industriel»**.

Le troisième congrès, en Suède, aboutit au **TICCIH-préambule** (j'ignore si on a jamais procédé à une traduction officielle en français de ce document) et la fondation du **TICCIH-International**. On demandait aussi à tous les pays du monde entier de fonder des associations

nationales; il fallut attendre le début de 1984 pour la création du TICCIH-Belgium.

Le cycle triennal continua: TICCIH-1981 se tenait en France (Lyon/Grenoble), TICCIH-1984 aux U.S.A. (Lowell), TICCIH-1987 en Autriche (Vienne).

Dès 1985, les efforts du ICCIH furent renforcés par les activités du Conseil de l'Europe, qui a porté son attention sur la valorisation globale du patrimoine industriel.

Une série de colloques a eu lieu dans des pays divers: en 1985 à Lyon/Vaulx-en-Velin: (**Quelles politiques pour le patrimoine industriel?**); en 1986 à Madrid: **Les ouvrages publics: une nouvelle dimension du patrimoine**; ce colloque fut ouvert par S.M. le Roi d'Espagne, en 1988 à Bochum: **Les monuments techniques de la mine, patrimoine culturel**, et cette année-ci à Londres/Durham **Les Outils de la mémoire** (fouilles «industrielles», inventaires assistés par ordinateur, photo et film comme instruments de travail).

L'objectif consistait à promouvoir dans les différents pays européens l'accessibilité de ce patrimoine au public, à renforcer la coopération entre les autorités responsables et à rapprocher les initiatives isolées en un programme plus cohérent qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour. Cela concerne principalement les projets les plus importants et les plus onéreux qui ne peuvent, en raison de leurs coûts élevés, véritablement se concevoir qu'à une échelle européenne.

Les colloques du conseil de l'Europe constituent un appui fondamental pour le TICCIH, car, par cette voie, les nouvelles idées trouvent plus facilement un accès au discours officiel. Tout le monde se souvient encore bien de l'énorme impact de l'année du patrimoine architectural (1975), avec la Déclaration d'Amsterdam et la Charte Européenne du Patrimoine Architectural. Remarquons à cet égard aussi que peu après 1975, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une «Recommandation relative à l'archéologie industrielle» (1979), et que la conférence européenne des ministres responsables du patrimoine architectural à Grenade (3-4 octobre 1985) a élargi le concept de patrimoine architectural avec (entre autres) l'architecture technique et industrielle.

Le seul désavantage — si l'on ose dire — réside dans le fait que l'Europe de l'Est, l'Amérique Latine, l'Asie,... ne font pas partie du champ d'action du Conseil de l'Europe, tandis que le TICCIH tente de devenir une organisation vraiment internationale. Le TICCIH s'intègre

d'ailleurs de plus en plus dans les grandes structures (par une «Entente cordiale» avec ICOMOS, ICOHTEC, etc.).

Le ICCIH-1990 fait donc partie d'une cascade d'activités en plein développement. Voilà une occasion unique pour la Belgique de rattraper ce retard...

L'effet possible du ICCIH-1990 sur la Belgique s'exercera à deux niveaux:

— Au niveau international:

1. Avec ce colloque nous rejoindrons le mouvement international décrit plus haut. Notre patrimoine industriel et les organisations concernées auront la possibilité de jouir d'une renommée internationale. Sans vouloir diminuer les efforts faits par nos collègues britanniques et la valeur extraordinaire du site, on peut considérer le premier ICCIH comme un tournant pour le musée d'Ironbridge.

Aussi aura-t-on l'avantage d'échanger des idées dans des domaines divers, surtout à propos d'activités à l'étranger mal connues en Belgique.

2. Il est clair qu'une structure européenne se précise dans tous les domaines: après l'Europe économique et l'Europe sociale, l'Europe culturelle ne va pas tarder.

La Communauté Européenne (à ne pas confondre avec le Conseil de l'Europe) a déjà commencé une action limitée dans le domaine du patrimoine architectural et — plus important — plusieurs musées en Angleterre ont déjà bénéficié du Fonds Régional et Social (EFRO).

J'ai déjà mentionné les initiatives du Conseil de l'Europe, dont les effets commencent à se faire sentir. On voit surgir l'idée d'une Année Européenne du Patrimoine Industriel (propos du Prof. WEHDORN, Vienne) et une sorte de coopération européenne pour la protection des grands édifices (chantiers navals, usines automobiles, complexes miniers ...). La discussion demeure ouverte.

3. La Belgique est bien située pour donner au ICCIH-1990 une dimension mondiale. Aux congrès ICCIH, plusieurs pays ou régions sont mal représentés comme l'Union Soviétique, l'Asie (sauf le Japon), le Pacifique (l'Australie et la Nouvelle Zélande), l'Afrique et surtout l'Amérique Latine (le Brésil, l'Argentine). Dans la plupart de ces pays, la Belgique industrielle a laissé des traces matérielles.

— Au niveau national :

1. Les congrès ICCIH ont toujours eu une grande répercussion dans les pays d'accueil. La sensibilisation se situe à trois niveaux (individus et associations/gouvernement/secteur privé) : les associations vont voir s'accroître le nombre d'adhérents; le gouvernement peut saisir l'occasion pour formuler une philosophie de base en ce qui concerne le patrimoine industriel et établir un plan d'action pour les archives, les musées etc. (comme l'a d'ailleurs fait le gouvernement suédois); les entreprises seront encouragées à conserver leurs propres biens et de les valoriser (par exemple dans des musées d'entreprises). Notons que le deuxième congrès ICCIH à Bochum (1975) a eu une grande influence sur la conservation du patrimoine minier et le développement du Musée Industriel de la Westphalie.
2. Partout les congrès ICCIH ont déclenché ou amplifié des campagnes d'inventorisation (la région de la Ruhr en RFA, en France le CILAC = «Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel», et surtout le HAER, «Historic American Engineering Record» aux Etats-Unis qui a redémarré après le congrès de Lowell).  
N'oublions surtout pas que le territoire de la Belgique n'a guère fait l'objet d'inventaire (une première tentative a été faite par M. Patrick VIAENE, **Industriële archeologie in België**, M.I.A.T. 1986, précédé de l'**Inventaire visuel de l'archéologie industrielle de l'agglomération de Bruxelles**, 1981) et dans le domaine des collections d'outils, de machines, d'instruments scientifiques (exemple à suivre : Prof. K. VAN CAMP, **19de Eeuwse Wetenschappelijke en Didactische Instrumenten in bezit van de Stad Antwerpen**, 1988; les instruments scientifiques et didactiques appartenant à la Ville d'Anvers) il nous reste beaucoup à faire.
3. Un rapprochement entre hommes de science, musées, services du patrimoine, travailleurs de base...  
Les universités sollicitées ont répondu favorablement au programme. Dans ce rapprochement, le congrès a sans nul doute un rôle important à jouer.

Bruno DE CORTE